



Municipalité d'Hébertville-Station

Avis public de consultation

Avis public est par la présente donné par le soussigné, greffier de la municipalité d'Hébertville-Station, que conformément aux exigences du règlement numéro 2004-08 concernant les dérogations mineures, le conseil municipal doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Nature et effets : Afin de pouvoir effectuer une opération cadastrale visant à permettre la réduction de la largeur minimale à 10.67 mètres pour un emplacement recevant un unifamiliale jumelé alors que le règlement de Lotissement 2004-05 prévoit 14 mètres pour chacun des terrains concerné.

Identification du site concerné : 520-522 Rue Néron à Hébertville-Station, correspondant au lot n° 472368 du cadastre du Québec de la circonscription foncière du Lac-Saint-Jean-Est.

Avis public est également donné qu'à la suite des avis qui seront transmis par son comité consultatif d'urbanisme, le conseil municipal statuera sur cette demande de dérogation lors de sa séance ordinaire qui sera tenue lundi **le 3 Novembre 2025, à 19h30** en la salle du conseil municipal d'Hébertville-Station.

Avis est en outre donné que toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande de dérogation mineure.

Donné à Hébertville-Station, ce 22 Octobre 2025

Marie-Ève Roy

Directrice générale

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Marie-Ève Roy directrice générale de la municipalité d'Hébertville-Station certifie sous mon serment d'office que j'ai affiché le présent avis aux endroits désignés par le conseil, le 22 Octobre 2025.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 22 Octobre 2025

Marie-Ève Roy

Directrice générale